

## RÈGLEMENT DE LA PROMOTION « Série spéciale 500 family »

La société FCA Belgium SA, 4th & 5th Floor Building Bayreuth, Da Vincilaan 3-7 - 1930 Zaventem, Belgique, TVA BE 0400.354.731 (ci-après dénommée « **Société promotrice** ») lance une promotion avec cadeau gratuit en association avec Google Ireland Limited, ayant son siège social Gordon House, Barrow Street, Dublin 4, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 368047 (la « **Promotion** »).

La Promotion se déroulera conformément aux règles contenues dans les articles suivants:

### 1. Période promotionnelle

La Promotion se déroulera du 15/04/2021 au 31/01/2022 (la « **Période de promotion** ») auprès de tous les Concessionnaires Fiat agréés participant à l'opération (ci-après « **Concessionnaire(s)** »).

### 2. Produits promotionnels (« **Produit(s) promotionnel(s)** »)

La Société promotrice offrira la Série spéciale Fiat 500 family Hey Google, qui constitue un hommage au style de la Fiat 500 Style et inclut la technologie Google permettant la connexion entre domicile et automobile.

Les véhicules suivants appartenant à la série spéciale FIAT 500 family Hey Google :

Fiat 500 Hey Google;

Fiat 500L Hey Google;

Fiat 500X Hey Google;

(ci-après « **Produit(s) promotionnel(s)** »)

### 3. Éligibilité et limitations

La Promotion est ouverte aux clients, âgés d'au moins 18 ans, résidant de manière régulière en Belgique (le(s) « **Client(s)** »), acquéreur de l'un des Produits promotionnels durant la Période de promotion auprès d'un Concessionnaire. Tout Client participant à la Promotion est réputé avoir accepté le présent Règlement et reconnaît y être lié.

### 4. Cadeau gratuit

Les clients achetant un (1) Produit promotionnel auront droit à un cadeau gratuit (« **Cadeau gratuit** »).

À l'exception de la FIAT 500 X Hey Google munie du PACK X-Tech, le Cadeau gratuit attaché l'ensemble des modèles consiste en un kit de bienvenue contenant:

- 1 sac en tissu revêtu de la marque Hey Google
- 1 Google Nest Hub
- 1 cadre adhésif pour Google Nest Hub portant les logos 500 et Hey Google
- 1 lettre de bienvenue
- 1 housse de clé

ayant une valeur approximative au détail de 120,00 Euros

Pour les clients achetant une FIAT 500X Hey Google munie du Pack X/Tech, le Cadeau gratuit consiste en un kit de bienvenue contenant:

- 1 sac en tissu revêtu de la marque Hey Google
- 1 Google Nest Hub
- 1 cadre adhésif pour Google Nest Hub portant les logos 500 et Hey Google
- 1 lettre de bienvenue

ayant une valeur approximative au détail de 90,00 Euros

## **5. Comment recevoir le Cadeau gratuit**

Les clients recevront leur Cadeau gratuit lorsque leur véhicule sera livré ou récupéré.

Si le fabricant du cadeau Google Nest Hub remplace le produit par une version équivalente ou plus récente, la Société promotrice mettra le kit à jour dans sa version la plus moderne dès que ses quantités de produit restantes seront épuisées.

## **6. Données à caractère personnel**

Toute information, y compris les données à caractère personnel, fournie par le Client lors de l'achat du Produit promotionnel (ou d'une autre manière durant la Promotion) sera conservée et utilisée par la Société promotrice et les sociétés appartenant à son groupe, leurs fournisseurs et/ou contractants afin de gérer la Promotion, et en tout état de cause conformément à la politique de la Société promotrice en matière de confidentialité consultable sur le site <https://www.fiat.be/fr/protection-des-donnees>

## **7. Généralités**

La Société promotrice se réserve le droit de modifier, prolonger, suspendre ou annuler la Promotion, à tout moment, pour quelque raison que ce soit rendant impossible la poursuite de la Promotion, conformément aux dispositions du présent Règlement. Dans le cas improbable où la Promotion serait annulée, les Clients en seront informés de la même manière que celle utilisée pour la communication du présent Règlement ou d'une manière équivalente.

La Société promotrice est en droit d'interdire à un Client de prendre part à la Promotion ou de recevoir le Cadeau gratuit si, à sa seule discrétion, elle constate que ce Client tente de compromettre le bon déroulement de la Promotion par tricherie, piratage, tromperie ou par le biais d'autres pratiques déloyales ou qu'il entend gêner, agresser, menacer ou intimider tout autre client ou des représentants de la Société promotrice.

La Société promotrice ne sera pas responsable en cas de manquement aux présentes Conditions qui résulterait de circonstances raisonnablement indépendantes de sa volonté.

Le Cadeau gratuit est incessible et il ne sera proposé ni espèces, ni modalités alternatives pour ce qui concerne tout Cadeau gratuit pour la Promotion sauf indication contraire dans le présent Règlement.

Sauf cas de négligence de la part de la Société de promotion, la Société de promotion ne sera en aucun cas responsable en cas de blessures, de pertes, de dommages ou de frais subis ou exposés par un gagnant du Promotion, en tant que résultat direct ou indirect de sa participation au Promotion et/ou de son acceptation d'un prix.

Les Clients seront seuls responsables du paiement de toute taxe, fédérale, nationale ou locale liée à leur Cadeau gratuit.

Le fait pour la Société promotrice de ne pas faire exécuter l'un ou l'autre de ses droits à tout moment ne vaut pas renonciation à ces droits.

En cas de litige, la décision de la Société promotrice est définitive.

L'acceptation du présent Règlement est une condition à la participation à la Promotion, de sorte que l'inscription à la Promotion établit l'acceptation de ce Règlement.

Si l'une ou l'autre des conditions du présent règlement de la Promotion devait être déclarée nulle ou contraire à la loi, cette condition sera réputée dissociable des autres conditions et dispositions, de sorte que les dispositions restantes du règlement de la Promotion continueront à s'appliquer.

Le présent règlement de la Promotion sera régi par les lois belge et relèvera de la compétence exclusive des tribunaux belges.